

Contact : tél. 03 87 34 19 62 mail : lrlegales@republicain-lorrain.fr

Commune de Niderviller

AVIS AU PUBLIC

Enquête publique du Plan Local d'Urbanisme
et du Plan Délimité des Abords en cours de révision.

Par arrêté n° 25/2018 en date du 29 novembre 2018, le Maire de Niderviller a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme et sur le Plan Délimité des Abords en cours de révision.
Par ordonnance n° F18000192/67 du 08/11/2018 Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné Monsieur Patrick Delesalle, en qualité de Commissaire-Enquêteur.

L'enquête se déroulera en Mairie de Niderviller du 04 janvier 2019 au 05 février 2019 aux jours et heures habituels d'ouverture soit les :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30.

Le Commissaire-Enquêteur recevra en Mairie :
- Vendredi 04 janvier 2019 de 16h00 à 17h00
- Vendredi 18 janvier 2019 de 16h00 à 17h00
- Vendredi 1er février 2019 de 15h30 à 17h00
- Mardi 05 février 2019 de 14h30 à 17h00

Le dossier pourra être consulté en mairie durant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels. Il sera également publié sur le site internet suivant : <https://www.niderviller.fr>

Les observations pourront être déposées par courrier électronique envoyé à l'adresse mail suivante : mairie@niderviller.com ainsi que sur le registre d'enquête à la mairie.
Elles pourront aussi être adressées au nom du Commissaire-Enquêteur à la mairie de Niderviller, 5 place Charles de Gaulle 57565 Niderviller.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du Commissaire-Enquêteur sera déposée à la mairie de Niderviller pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
Il sera également publié sur le site internet : <https://www.niderviller.fr>

A l'issue de l'instruction, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU et PDA.
Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu, d'apporter des modifications au projet PLU et PDA en vue de cette approbation.

122174400

Notre quotidien est habilité à publier les annonces légales et judiciaires en 2018 dans les Départements de la Moselle et de la Meurthe et Moselle au tarif de 1.82€ HT du millimètre colonne.
(Arrêtés préfectoraux : décembre 2017)

VILLE DE HAYANGE
APPROBATION
DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 26 novembre 2018, le Conseil municipal de HAYANGE a approuvé le Plan local d'Urbanisme de la Commune.
Une copie de la délibération est affichée en Mairie depuis le 30 novembre 2018. Conformément aux articles R. 153-20 et R. 153-21 du code de l'urbanisme, cet acte sera affiché pendant un mois.
Le dossier peut être consulté à la Mairie de HAYANGE aux jours et heures d'ouverture ainsi qu'à la Préfecture de la Moselle (Direction départementale des Territoires - 17 quai P. Wiltzer - 57000 METZ)

Le Maire

121124900

Publicités juridiques

T.I de Saint Avold - Registre des Associations
AVIS AUX FINS DE PUBLICATION

Il a été inscrit le 27/11/2018 au Registre des Associations, au Volume 52 Folio n° 64, l'association dite SOLIDAIRE SOLIDEST, 1 rue Rabelais 57460 Behren les Forbach. Les statuts ont été adoptés le 21/09/2018.
L'association a pour objet : Contribuer à une politique de développement social et culturel rayonnant sur l'agglomération de Moselle et au-delà, à partir de son activité principale, la réparation de véhicules.
La direction se compose de : Président(e): Ke Quynh Pham demeurant 111 rue de Chevilly à Villejuif; Vice-président : Youssef Boussaid à Behren les Forbach ; Secrétaire: Julien Vington à Behren les Forbach ; Trésorier(e): Farmata Sy à Behren les Forbach
Le Greffier

122302500

T.I de Saint Avold - Registre des Associations
AVIS AUX FINS DE PUBLICATION

Il a été inscrit le 27/11/2018 au Registre des Associations, au Volume 52 Folio n° 67, l'association dite Association des Chasseurs de la Forêt Domaniale d'Ingwiller à Reipertswiller, 66 rue Saint Nicolas 57800 Freyming Merlebach. Les statuts ont été adoptés le 25/11/2018.
L'association a pour objet : Gestion de la chasse de la forêt domaniale d'Ingwiller à Reipertswiller.
La direction se compose de : Président(e): Pierre Lang demeurant 66 rue Saint Nicolas à Freyming Merlebach ; Secrétaire: Yves Guldner à Forbach; Trésorier(e): Pierre-Thomas Schmitt à Strasbourg
Le Greffier

122320600

T.I de Saint Avold - Registre des Associations
AVIS AUX FINS DE PUBLICATION

Il a été inscrit le 27/11/2018 au Registre des Associations, au Volume 52 Folio n° 66, l'association dite LES PETITES MAINS, 41 rue des fermes 57660 Grostenquin. Les statuts ont été adoptés le 20/09/2018.
L'association a pour objet : Aider au financement des projets pédagogiques de l'école de Grostenquin.
La direction se compose de : Président(e): Patrice Schaeffer demeurant 41 rue des Fermes à Grostenquin; ; Secrétaire: Jennifer Meyer à Grostenquin ; Trésorier(e): Audrey Daurios à Grostenquin
Le Greffier

122308000

T.I de Saint Avold - Registre des Associations
AVIS AUX FINS DE PUBLICATION

Il a été inscrit le 27/11/2018 au Registre des Associations, au Volume 52 Folio n° 68, l'association dite Association des Chasseurs de la Forêt de Jeanne d'Arc, 66 rue Saint Nicolas 57800 Freyming Merlebach. Les statuts ont été adoptés le 25/11/2018.
L'association a pour objet : La gestion de la chasse dans la forêt du Zang.
La direction se compose de : Président(e): Pierre Lang demeurant 66 rue Saint Nicolas à Freyming Merlebach ; Secrétaire: Pascale Ruau à Freyming Merlebach ; Trésorier(e): Pierre-Stephane Lang à Freyming Merlebach
Le Greffier

122323800

Vie des sociétés

AVIS DE CONSTITUTION

Suivants acte s.s.p. avec statuts du 07.11.2018, il a été constitué la société ci-après désignée :
Dénomination : LE MEDITERRANEE
Forme : Société par actions simplifiée
Capital : 1.000 euros
Siège : 59 avenue St Rémy - 57600 FORBACH
Objet : Exploitation d'un fonds de commerce de restaurant et de débit de boissons, et toutes activités s'y rattachant directement ou indirectement.
Durée : 99 années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Président : Monsieur MEHDI Nordine demeurant à FORBACH (57600) - 12 Rue de Remsing
Immatriculation R.C.S. : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal d'Instance de SARRÉGUÉMINES
Cessions d'actions : Les cessions d'actions entre associés sont libres. Toutes les autres cessions doivent être autorisées par l'assemblée des associés statuant à la majorité ordinaire.
Conditions d'admission aux assemblées : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Pour avis : MEHDI Nordine, Associé

12224500